

[Deux-Sèvres](#) - Environnement

Un département pas si écolo que ça

28/10/2015 - <http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux->

[Sevres/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2015/10/28/Un-departement-pas-si-ecolo-que-ca-](#)



A Niort, une centaine de poteaux en châtaignier ont été posés pour favoriser le retour des rapaces. - (Photo archives NR)

Les Deux-Sèvres décrochent tout juste la moyenne au 9^e Palmarès de l'écologie publié par l'hebdomadaire "La Vie". Point noir : la qualité de l'eau.

Ecolo ma non troppo... Les Deux-Sèvres obtiennent tout juste la moyenne, avec une note comprise entre 10 et 11, au 9^e Palmarès de l'écologie que fait paraître l'hebdomadaire « La Vie ». Un peu mieux qu'en 2014 où la note oscillait entre 8 et 10, mais à la veille de la conférence internationale sur le climat prévue en décembre à Paris, on voit qu'il y a des efforts à faire.

Depuis 2007, l'hebdomadaire passe au crible les 96 départements français. Prix d'excellence cette année, la Gironde, qui décroche la place de numéro un, et cancre absolu, le Val-de-Marne, 96^e. Entre les deux, les Deux-Sèvres se classent 59^e.

Ce palmarès a été établi à partir des initiatives concrètes prises sur le terrain. A-t-on développé les énergies renouvelables ? Que fait-on pour protéger les espaces naturels, favoriser l'abondance des oiseaux ? Combien d'agriculteurs se sont-ils lancés dans la vente

directe ou combien compte-t-on d'Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ?

C'est pour la qualité de l'eau que les Deux-Sèvres sont mises au piquet : 90^e sur 90. Réaction d'Aline Renaudin, pour l'Apiee (*), association basée à Chizé qui se bat depuis un quart de siècle pour protéger l'eau : « *Je ne veux pas tirer à boulets rouges sur quiconque. Des améliorations, il y en a eu mais on se rend bien compte que c'est très insatisfaisant. Beaucoup de règles mises en place restent des préconisations et non des obligations.* » Certes, l'eau qui coule du robinet est potable : « *Mais pour en arriver là, énormément d'argent public a dû être dépensé ces dernières années* », souligne Aline Renaudin. Minime consolation, l'an dernier on était à la 92^e place.

(*) Association de protection, d'information et d'étude de l'eau et de son environnement.

chiffres clés

Sur 96 départements, les Deux-Sèvres se classent :

- > 9^e pour la gestion des déchets.
- > 34^e pour la protection de la biodiversité.
- > 40^e pour la transition énergétique (énergies renouvelables).
- > 53^e pour la qualité de l'air.
- > 60^e pour la consommation durable (nombre d'Amap et de producteurs effectuant de la vente directe).
- > 67^e pour le nombre de collectivités ayant adopté un Agenda 21.
- > 85^e pour le nombre de producteurs bio et les surfaces cultivées.
- > 90^e pour la qualité de l'eau.

le billet

Peut mieux faire

Les Deux-Sèvres, département vert, qui prétendra le contraire ? C'est même le premier atout qu'il puisse mettre en vitrine lorsqu'il s'agit d'attirer le touriste et personne ne lui contestera la légitimité à le faire.

Reste que cet or vert est une ressource plus fragile qu'on le croit. Et qu'il va falloir travailler dur pour que le gisement ne se gâte pas. Élève moyen au palmarès de l'écologie, quand on a la chance d'abriter le Marais poitevin, deuxième plus grande zone humide de France après la Camargue, le tiers des marais de la côte européenne atlantique ? On a vraiment envie de dire : « *Capable de mieux faire si s'en donne la peine.* »

le chiffre

34

C'est le rang obtenu par les Deux-Sèvres dans la lutte pour la protection de la biodiversité. Plutôt une bonne place, donc, et cela n'étonnera pas ceux qui suivent ces questions. La Ville de Niort, ces sept dernières années, a souvent joué les pionniers dans ce domaine. Au point de devenir une référence nationale : en 2012, elle a été élue « capitale française de la biodiversité ».

L'ancien maire Geneviève Gaillard en avait fait l'un de ses chevaux de bataille. La députée socialiste a d'ailleurs cette année été la rapporteure d'un projet de loi pour la reconquête de la biodiversité.

Récent symbole dans les Deux-Sèvres des efforts entrepris pour protéger le milieu vivant : l'inauguration en septembre d'une réserve naturelle régionale d'une vingtaine d'hectares à Saint-Marc-la-Lande, avec huit kilomètres de haies et 200 arbres.

Yves Revert - nr.niort@nrco.fr